

DECLARATION PREALABLE

CTS DES GREFFES DU 26 MARS 2021

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les membres du comité, Chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui tous réunis pour notre 1^{er} CTS de l'année. Malheureusement, la crise sanitaire est toujours d'actualité et conduit FO à vous rappeler l'impérieuse nécessité de renforcer le **télétravail** afin de protéger du mieux possible l'ensemble des agents et de tout mettre en œuvre pour remédier aux dysfonctionnements techniques des applications informatiques qui rendent l'activité à distance laborieuse et impose parfois de devoir travailler en dehors des plages horaires habituelles.

Nous tenons également à attirer votre attention sur le contexte anxiogène qui pèse beaucoup sur la santé morale des agents. Il est indispensable que les relations au travail se déroulent dans un climat d'écoute attentive et de bienveillance.

Face à cette situation, il est désormais urgent d'avancer, dans le cadre du dialogue social, sur les sujets pour lesquels l'attente des personnels est grandissante :

1/ **Le régime indemnitaire** tout d'abord, doit évoluer rapidement, que ce soit pour l'IFSE, le CIA annuel ou le CIA complémentaire. A la lumière de ce qui s'est passé l'an dernier et qui a été condamné par **notre syndicat**, il convient de trouver d'autres modalités de répartition des primes et ainsi mettre un terme à des situations souvent vécues comme arbitraires et injustes.

2/ **L'avancement** d'autre part, demeure une préoccupation constante : Les campagnes d'avancement se succèdent et suscitent toujours autant de déceptions. Le système est jugé opaque et les règles fixées sont largement méconnues. **Force Ouvrière** déplore que

de nombreux agents quittent les juridictions pour faire valoir leurs droits à la retraite, sans même avoir pu bénéficier d'un seul avancement durant toute leur carrière professionnelle.

3/ Que dire alors de la situation des personnels techniques et spécialisés ? Alertée régulièrement par **les correspondants informatiques** en particulier, notre organisation syndicale vous demande une nouvelle fois, d'apporter sans tarder les améliorations attendues en ce qui concerne la prise en compte de leurs contraintes et une meilleure reconnaissance de leurs fonctions dans le déroulement des carrières. Plus personne ne peut nier qu'il existe un réel problème d'attractivité pour cette filière technique.

4/ Enfin, nous terminerons cette déclaration en vous rappelant une de nos revendications, restée sans réponse depuis plusieurs années, au sujet de la **formation des agents de greffe**. Le plan de formation 2021 figure à l'ordre du jour de ce CTS et c'est donc l'occasion pour nous de redire que la formation initiale des nouveaux arrivants en juridiction (et ils sont nombreux chaque année) doit être une priorité, ainsi que la formation continue des agents en poste dont les missions ne cessent d'évoluer et de se professionnaliser.

C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur la tenue de ce Comité, Monsieur le président, pour améliorer sur ces points la situation des agents de greffe et obtenir de votre part des engagements forts.

